CTSD du Jeudi 11 Mars 2021
Vœu présenté par les organisations FSU, SGEN-CFDT, SNALC, FNEC FP-FO

Les organisations syndicales FSU, SGEN-CFDT, SNALC, FNEC FP-FO expriment leur opposition aux suppressions de postes proposées dans le second degré dans l'académie de Versailles pour le département des Yvelines.

En effet, à la rentrée 2021, 17 nouvelles suppressions de postes d'enseignants et de CPE viendront s'ajouter à toutes celles décidées les années précédentes. Aucune création de poste d'assistante sociale, de psychologue de l'Éducation Nationale, de personnels de santé scolaire, et d'administratif n'est prévue, et il est envisagé de retirer à notre département trois postes de CPE et un poste de personnel de direction. Les besoins criants dans d'autres départements, encore plus sinistrés que le nôtre, ne sauraient justifier que des moyens nous soient retirés alors même qu'ils sont nécessaires. Nous sommes opposés à cette politique de redéploiement.

Ces suppressions viendront aggraver la dégradation des conditions de travail et le mal-être des personnels, dans une situation où ils sont, à tous points de vue, durement éprouvés, et qui nécessite ~~,~~ d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, et ~~enfin~~ de prendre la mesure de l'impact économique, social, psychologique de la crise en renforçant le pôle sanitaire et social.
Au lieu de cela, les classes seront toujours surchargées, les suppressions de postes induiront des heures supplémentaires souvent imposées et l'offre de formation continuera de s'appauvrir. Le service public d'éducation continue de reculer, alors que les défis du monde à venir exigent une tout autre ambition.

Pour la seconde fois cette année, le mouvement intra-académique se déroulera sans tenue préalable des CAPA, qui permettaient grâce au travail rigoureux des élus des personnels, de corriger de nombreuses erreurs et d'améliorer le projet proposé par l'administration, tout en assurant une transparence à tous les personnels sur le mouvement par le biais de leurs représentants élus aux dernières élections professionnelles. Nous dénonçons ce changement induit par la loi dite de « transformation de la Fonction publique », lourd de conséquences pour les personnels, qui bouleverse les modalités de gestion les concernant en les rendant opaques et arbitraires, faisant ainsi voler en éclats une série de dispositions statutaires qui organisaient notamment des garanties collectives.

Nous rappelons, notre opposition aux prétendues réformes qui ont conduit à la situation dégradée que nous subissons actuellement, en particulier l'imposition d'une seconde heure supplémentaire, et la loi dite de transformation de la fonction publique.

Nous soutenons tous les établissements actuellement en grève et mobilisés contre les suppressions de postes, notamment de CPE et demandons demandons le maintien de ces postes.

Nous demandons des créations de postes d'enseignants, d'AED, d'AESH, de PSY EN, de CPE, d'infirmières, de médecins, d'assistantes sociales, de personnels administratifs en nombre suffisant pour permettre une amélioration des conditions de travail et d'étude, et mieux suivre et encadrer les élèves et une réelle revalorisation de nos salaires et de nos métiers sans contrepartie.

Le ministre doit entendre les revendications et abonder les moyens à la hauteur des besoins.